

Protéger vos travaux

Protéger vos travaux

Comment protéger mes travaux et les résultats de mes recherches scientifiques ?

Pour protéger vos travaux de recherche, deux possibilités s'offrent à vous :

- soit recourir au dépôt d'un brevet,
- soit conserver le secret.

N'oubliez pas également d'utiliser le cahier de laboratoire national qui permettra d'assurer la traçabilité de vos travaux de recherche.